

Le steamer „Montcalm“ parti à la mi-mars pour l'Amérique emportait près de 500 émigrants d'un genre particulier, c'était 100 couples d'alouettes et 36 couples de chacune des espèces suivantes: mésanges, rouges-gorges, chardonnerets et linottes. A bord du steamer ainsi que sur le „Canadian Pacific Railway“ toutes les précautions ont été prises pour que ces échenilleurs et destructeurs de larves et d'insectes arrivent à bon port à Vancouver (Colombie britannique) où ils seront mis en liberté. Un surveillant spécial accompagne le convoi, pour donner tous ses soins aux oiseaux.

Wirkungen des Vogelschutzgesetzes im Kanton Zürich.

Das Statthalteramt Winterthur hat der kantonalen Erziehungsdirektion Mitteilung gemacht, dass letztes Jahr in seinem Bezirke 29 Knaben im Alter von neun bis zwölf Jahren wegen Uebertretung der gesetzlichen Vorschriften betreffend Vogelschutz verzeigt und für schuldig befunden wurden. Wegen des jugendlichen Alters der Delinquenten wurden keine Bussen über sie verhängt, dafür erhielten sie Verwarnungen. Der Regierungsrat hat nun an die Lehrer ein Kreisschreiben erlassen, in dem ihnen empfohlen wird, überall wo sich der Schule Gelegenheit bietet, mit Erfolg für den Vogelschutz zu wirken. Zu gleicher Zeit wurden ihnen die vom Gesetze geschützten Vogelarten bekannt gegeben.

Ztgb.

Un parc national français. M. Mathey, conservateur des eaux et forêts, à Grenoble, s'est voué à la constitution d'un parc national dans le haut Dauphiné, avec le concours des autorités administratives et des sociétés touristiques et scientifiques locales. Il a porté son choix sur le massif de Saint-Christophe et de la Bérarde-en-Oisans, où il est facile d'acquérir à peu de frais d'immenses terrains improductifs, d'une incomparable beauté pittoresque et présentant une grande variété d'altitude et de végétation. M. Mathey a obtenu de la commune de Saint-Christophe 4400 hectares de terrains et environ 8700 du pâturages, au total 12,962 hectares.

Le parc national de l'Oisans, outre son intérêt artistique, permettra d'étudier dans les meilleures conditions un grand nombre de problèmes scientifiques, relatifs à la glaciologie, à la géographie et à l'histoire naturelle.

Jusqu'ici la France ne possédait que des rudiments de propriétés nationales constituées en parcs. Vers 1861, sur l'initiative des peintres de Barbizon une partie de la forêt de Fontainebleau avait été érigée en parc national; depuis lors, quelques parties du domaine forestier de la Grande-Chartreuse ont été également classées comme parcs réservés.

Le parc national suisse a, pour le moment, une superficie treize fois plus considérable que le parc de l'Oisans. Il est moindre, toutefois, que le quart du parc national américain qui couvre 800,000 hectares, territoire riche en beautés naturelles, à tout jamais soustrait aux entreprises de l'homme, et où les animaux et les plantes peuvent vivre en toute liberté. L'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre ont créé des parcs semblables.

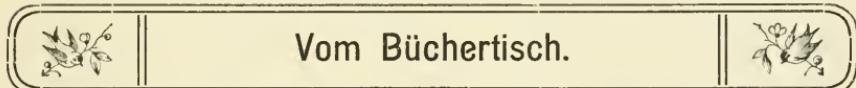
J. C.

La faune des îles. Lorsque les oiseaux émigrent, il arrive souvent que les moins valides s'arrêtent dans les îles situées sur leur passage, et, incapables de repartir, y demeurent et y font souche. Le climat influe alors

peu à peu sur leur descendance et crée des races nouvelles. C'est là un fait peu connu et sur lequel M. Trouessart, du Muséum, vient d'appeler l'attention. Il en donne comme exemple le *pinson teydée*, de Ténériffe, très différent, par les teintes de son plumage, de notre pinson d'Europe: on trouve tous les passages entre ces deux formes extrêmes. On sait que le pinson d'Europe a, chez le mâle, le dos varié de marron et de vert avec le ventre rouge brique, le sommet de la tête et la nuque étant seuls d'un bleu ardoisé. Or, le pinson teydée est entièrement de ce bleu ardoisé, sauf les ailes, restées noires comme chez notre pinson, avec une double bande blanche. Mais déjà, chez le pinson „*spodiogenus*“, qui remplace notre pinson en Algérie, le rouge du ventre a pâli, le marron du dos s'est éteint, et le bleu s'étend sur les côtés du cou. Chez trois autres formes, considérées comme de simples sous-espèces de notre pinson, „*moreletti*“ des Açores; „*maderensis*“ de Madère; „*canariensis*“ des parties basses des îles Canaries, le bleu envahit tout le dos, sauf le croupion qui reste vert-pomme, et le ventre passe au rose pâle ou au fauve-clair. Enfin, chez le pinson „*palmae*“ des îles Palma et Hierro et le pinson teydée du Pie de Ténériffe et de la Grande-Canarie, toutes les parties supérieures sont bleues, avec le ventre blanc chez le premier, bleu pâle chez le second. En résumé, le pinson teydée n'est qu'un pinson d'Europe qui a perdu toute trace de pigment rouge ou jaune, la teinte gris-bleu, dans ce cas, n'étant due qu'à une faible quantité de pigment noir, avec de l'air interposé.

Beringen von Vögeln in Belgien. In Belgien ist die Vogelberingung ebenfalls aufgenommen worden und zwar tragen diese Ringe die Inschrift „Ornis-Louvain“ und eine Ordnungsnummer. Alle Korrespondenzen, welche auf die belgischen Ringversuche bezug haben, sind zu adressieren an: „Bureau des Migrations, 153 rue de la Station, Louvain (Belgique).“

Alb. Hess.



XI. Jahresbericht (1911) der Vogelwarte Rossitten der Deutschen Ornithologischen Gesellschaft. II. Teil. Von Prof. Dr. J. Thieme-mann. (Separatabdruck aus „Journal für Ornithologie“ 1912. S. 429 u. fl.).

Dieser im Umfang von 75 Seiten erschienene Bericht behandelt die Ringversuche vom Jahre 1911.

Die Vogelwarte selbst hat 773 Vögel in 31 Arten beringt. Davon sind allerdings 575 Stück Möwen, u. a. 412 Lachmöwen und 109 Heringsmöwen. Nach auswärts wurden 8370 Ringe abgegeben. Erbeutet und zurückgeliefert oder zurückgemeldet wurden im Berichtsjahr 148 Ringvögel in 29 Arten. Von diesen Ringvögeln wird dann noch ausführlich berichtet.

Einen breiten Raum nehmen die Berichte über die Störche ein, von denen 21 Meldungen vorliegen. Neue Resultate wurden nicht erzielt, sondern die alten fanden ihre Bestätigung. Mit dem Beringen der Störche in West- und einem Teil von Süd-Deutschland geht es nicht in gewünschtem Masse